

**CRE BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ**  
**PROCES-VERBAL**  
**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU**  
**CRE BFC JEUDI 4 DECEMBRE 2025 À GATEY (39)**

L'Assemblée générale ordinaire s'est tenue le jeudi 4 décembre 2025 à 15h30 à la salles des Fêtes de Gatey (39).

Le quorum représentant le quart au moins des membres actifs ou le quart des voix ayant été atteint, l'Assemblée générale ordinaire peut valablement délibérer.

L'Assemblée générale a été régulièrement convoquée, les adhérents du CRE Bourgogne Franche-Comté pouvaient voter exclusivement en ligne selon une procédure électronique sécurisée.

L'ordre du jour comporte les points suivants dont les quatre premiers font l'objet d'un vote :

- Point n° 1 – Rapport moral et quitus 2025,
- Point n° 2 – Rapports financiers et quitus 2025,
- Point n° 3 – Budget prévisionnel 2026,
- Point n° 4 – Demande de subventions et quitus 2026,
- Point n° 5 – Questions diverses

Ces résolutions et les documents afférents étaient consultables sur le site du CRE Bourgogne Franche-Comté, onglet publications, sous-onglet AG du CRE BFC.

**Participation des votants :**

	En nombre d'adhérents	En nombre de voix
Nombre total d'inscrits	302	2787
Nombre de votants	53	704
Quorum à atteindre	76	697

**Votes des résolutions objet du scrutin en nombre de voix :**

Vote n°1 – J'approuve le rapport moral et quitus 2025

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	652	99,09%
Non	6	0,91%
Vote blanc	46	-

Vote n°2 – J'approuve les rapports financiers et quitus 2025

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	641	97,56%
Non	16	2,44%
Vote blanc	47	-

Vote n°3 – J'approuve le budget prévisionnel 2026

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	641	97,56%
Non	16	2,44%
Vote blanc	47	-

Vote n°4 – J'approuve les demandes de subventions et quitus 2026

	<b>Nombre de voix</b>	<b>Pourcentage des voix</b>
Oui	648	100%
Non	0	0
Vote blanc	56	-

L'ensemble des résolutions soumises à l'Assemblée générale ordinaire sont donc adoptées.

La séance est levée à 17h15 heures.

De tout ce qui précède, il est dressé le présent procès-verbal.

Daniel LAURENT  
Président du CRE BFC

Laurent LAFONT  
Secrétaire Général du CRE BFC

